

DERNIERE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

LA REVOLUTION en Haiti

L'ARRIVEE DES VAISSEAUX DE GUERRE — L'EMOTION A PORT-AU-PRINCE.

Port-au-Prince, 17 mars. — Le croiseur anglais « Indefatigable » est arrivé hier soir ; le croiseur allemand « Bremen » est arrivé ce matin.

L'« Indefatigable » en entrant dans le port à 10 heures a annoncé son arrivée par trois coups de canon dont les détonations ont causé une petite panique dans Port-au-Prince.

Toutefois le calme s'est rétabli aussitôt qu'on a connu la raison de ces coups de canon. On ne s'attendait pas dans la ville à l'arrivée de ces deux navires de guerre, laquelle a provoqué la plus grande surprise. Aujourd'hui, la ville est calme et on estime que les étrangers ne courent plus maintenant aucun danger.

Pour assurer plus efficacement la protection des intérêts américains, le croiseur « Des Moines » a reçu l'ordre de partir immédiatement de Guan-Tanaro pour Port-au-Prince. La canonnière « Regala » est déjà partie de Guan-Tanaro pour la même destination. On pense que le croiseur « Des Moines » va accomplir le trajet en 15 heures.

ACCORD FRANCO-ALLEMAND

Berlin, 17 mars. — L'échange de vues entre les gouvernements français et allemand au sujet des mesures de protection efficaces à prendre pour nos nationaux à Haiti ont abouti à un accord complet.

Les nouvelles autorités officielles de Haiti, un tribunal militaire spécial a été convoqué pour juger les fonctionnaires et militaires arrêtés hier.

LE NOMBRE DES REFUGIES

Londres, 17 mars. — Une note communiquée aux journaux anglais dit que les réfugiés dans les camps de l'Amérique du Nord ont été ainsi répartis : 85 dans le consulat français de Gommayves ; 63 dans le consulat espagnol de Gommayves ; 33 à la légation française de Port-au-Prince et 8 à la légation française de Gommayves.

Declarations du ministre d'Haiti à Londres.

Londres, 17 mars. — Le ministre d'Haiti à Londres, le docteur Viard interviewé a déclaré qu'il n'y avait aucune crainte pour les Européens à Haiti.

S'il n'y a pas encore eu de communications de son gouvernement, c'est tout simplement parce qu'il n'y a pas eu de nouvelles de la part des journaux qui ont été arrêtés.

Le ministre a ajouté qu'on ne connaissait pas le peuple haïtien ; on est habitué à parler de lui comme d'un peuple semi-barbare, mais en réalité la civilisation peut soutenir la comparaison avec celle de l'Europe. Il a dit qu'il n'y avait aucun antagonisme entre les Européens et les Haïtiens. Ils sont grandement respectés et leur vie est sûre à Haiti autant que chez tout autre peuple civilisé.

Nous avons nos querelles domestiques, mais elles n'ont jamais mis en danger la vie des Européens. Je suis persuadé que dans la crise actuelle, aucun mal ne leur sera fait.

Il est bon de se rappeler toutefois que la politique haïtienne est un peu différente de celle des autres pays ; chez nous, un politicien est toujours un révolutionnaire.

Avant que les navires de guerre européens n'arrivent, les désordres auront disparu et Haiti aura certainement retrouvé ses conditions normales du temps de paix.

Haiti a eu une période de prospérité et de progrès depuis cinq ans avec le président actuel, comme on n'en avait pas enregistré depuis quinze ans.

Le président Alexis n'est pas hostile aux étrangers ; il est au contraire très bien disposé en leur faveur, car ils sont nécessaires pour le progrès de l'industrie et du commerce.

Le président actuel a même conclu de traités commerciaux avec les puissances étrangères et il est sur le point d'en conclure un autre avec l'Angleterre, mais comme le président est un homme honnête, il ne veut pas voir le peuple de Haiti voler et être trompé par des mesures très rigoureuses contre les voleurs, en frappant à la fois en haut et en bas.

Le président a même puni quelques membres du ministère qui étaient rendus coupables de malversations.

Telle est la raison pour laquelle il est, et de ces mécontentements le leader révolutionnaire Firmin a tenté de faire un mouvement général qui lui aurait permis de prendre sa place.

UNE REVOLTE HORRIBLE CRIME

cléricale d'une mégère

ELLE A TUE SON PREMIER MARI ; ELLE TENTE D'ASSASSINER SA FILLE.

Annecy, 17 mars. — Ce matin a eu lieu l'expulsion du curé de Villards-sur-Thozes, devant une foule d'habitants, et 40 gendarmes venus pour assurer l'ordre.

Cinq arrestations ont été opérées.

Au moment où le détachement de gendarmes quittait la commune, emmenant les prisonniers, on a tiré la cloche et la foule a frappé à coups de bâtons et à coups de pierres sur les gendarmes.

Six de ceux-ci ont été blessés et le capitaine Breton qui commandait le détachement a été blessé à la main et à la jambe. On a transporté à l'hôpital d'Annecy 22 personnes atteintes ou blessées.

On dit faire ouvrir la porte par des ouvriers réquisitionnés.

A ce moment, une foule hurlante et complètement ivre arriva sur les lieux. Un terrible mépris se produisit alors entre elle et la force armée. Les gendarmes furent plus ou moins malmenés. Le capitaine Breton reçut sur la tête un coup de marteau.

Dépendant, les gendarmes purent remplir leur mission.

Dans l'après-midi, le préfet d'Annecy s'est rendu sur les lieux ; 22 personnes ont été arrêtées et les prisonniers ont été écroués à 7 heures à la prison d'Annecy.

Il a fallu transporter à l'hôpital le capitaine Breton, qui porte une grave blessure à la tête.

NOUVEAUX DETAILS

Annecy, 17 mars. — Le curé de Villards-sur-Thozes qui se vicaire ayant refusé d'évacuer le presbytère, un a procédé à leur expulsion.

A la première heure, ce matin, 27 gendarmes, sous la conduite du capitaine Breton, se rendaient à Villards.

On dit faire ouvrir la porte par des ouvriers réquisitionnés.

A ce moment, une foule hurlante et complètement ivre arriva sur les lieux. Un terrible mépris se produisit alors entre elle et la force armée. Les gendarmes furent plus ou moins malmenés. Le capitaine Breton reçut sur la tête un coup de marteau.

Dépendant, les gendarmes purent remplir leur mission.

Dans l'après-midi, le préfet d'Annecy s'est rendu sur les lieux ; 22 personnes ont été arrêtées et les prisonniers ont été écroués à 7 heures à la prison d'Annecy.

Il a fallu transporter à l'hôpital le capitaine Breton, qui porte une grave blessure à la tête.

Les délégués Cantonaux

A LA COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT. — LA PROPOSITION POZZI

Paris, 17 mars. — La Commission de l'enseignement, présidée par M. Ferdinand Buisson, a reçu le bureau de l'Union nationale des délégués cantonaux, qui lui a été présenté par son président, M. Ferdinand Breyss.

Cette association a provoqué un Congrès de la Ligue de l'enseignement et Angers, la création de vingt unions départementales et cantonales. Elles s'intéressent aux questions de méthode de discipline et de pédagogie ; mais elle voudrait faire des délégués cantonaux des représentants des parents de famille républicains, des promoteurs d'œuvres d'assistance post-scolaire.

Le bureau de l'Union a demandé à la commission de presser le vote de la proposition Pozzi, qui fait une place aux délégués cantonaux dans les conseils de l'école. Il a demandé qu'on fixe, par un texte précis, les attributions des délégations et qu'on leur adjoigne des femmes dévouées, qui pourraient organiser des soirées, des vestiaires, des œuvres de fricotage, etc. Il a émis le vœu qu'une place soit réservée par la loi aux délégués cantonaux dans les conseils départementaux et au Conseil supérieur de l'instruction publique.

La grâce de Stœssel

Leur signe la commutation de peine Saint-Petersbourg, 17 mars. — Le Tsar a signé la sentence du conseil de guerre qui lui a été soumise par le ministre de la guerre et a commué la peine de mort prononcée contre le général Stœssel par la reddition de Port-Arthur en 1905.

Le général Stœssel a été condamné à mort en raison d'une forteresse, avec radiation des cadres et perte de son grade.

Le suffrage universel en Prusse

Berlin, 17 mars. — Le Vorwärts invite les ouvriers à assister en masse le 18 mars au meeting de protestation contre « le plus misérable des systèmes électoraux ».

Dans plusieurs fabriques de Francfort, les ouvriers seront libres avant toute l'après-midi du 18 mars ; dans les autres usines, le travail ne cessera qu'à partir de 3 heures.

Tuë par un express

A CALAIS

UN CANTONNIER DU CHEMIN DE FER EST TAMPONNE ET PROJETE A 12 METRES DE DISTANCE PAR LE RAPIDE DE CALAIS A PARIS

Un accident mortel s'est produit hier après-midi entre Calais-Triage et le dépôt des machines. Un cantonnier auxiliaire du chemin de fer y a trouvé la mort dans les circonstances suivantes :

Une équipe d'ouvriers, au nombre de quatre, se trouvait M. Léon Trystram, 33 ans, demeurant à Northeker, était occupé à la réparation de la voie, quand un homme d'équipe qui dirigeait une manœuvre de wagons vers le garage de la petite vitesse, arriva à proximité des cantonniers et leur cria : « Gare-vous ! Attention ! »

Tous les ouvriers s'éloignèrent, sauf Trystram qui, étant le premier, ne put s'écarter à temps. Il fut projeté à 12 mètres de distance par le rapide de Calais à Paris.

Un accident mortel s'est produit hier après-midi entre Calais-Triage et le dépôt des machines. Un cantonnier auxiliaire du chemin de fer y a trouvé la mort dans les circonstances suivantes :

Une équipe d'ouvriers, au nombre de quatre, se trouvait M. Léon Trystram, 33 ans, demeurant à Northeker, était occupé à la réparation de la voie, quand un homme d'équipe qui dirigeait une manœuvre de wagons vers le garage de la petite vitesse, arriva à proximité des cantonniers et leur cria : « Gare-vous ! Attention ! »

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

La rumeur fut grande.

Chacun se rappelle que la femme Wattene, qui jouissait de la meilleure réputation comme mère et comme épouse, avait, depuis trop longtemps, souffert le plus malade de la fièvre typhoïde, et se mourait indigne. François, dit « le vicieux », le brutalisa, il l'ouvrit parfois si rudement frappé que la malheureuse avait dû faire venir un médecin pour panser ses blessures.

En fait, une union conjugale, qui n'était que des tristes continences, elle était devenue des pressentiments lésés. Elle avait demandé à la mairie l'assistance judiciaire, pour obtenir la séparation de corps et mettre fin à une union insupportable, qu'elle craignait de voir se terminer par un drame.

Toutes ces circonstances firent porter les soupçons sur François Wattene. Il était disparu. On le chercha inutilement ; mais, deux heures après la découverte du crime, on trouva près de l'abreuvoir, une casquette tachée de sang ; c'était celle de Wattene. Les recherches dirigées contre lui redoublèrent d'activité. Mais elle n'aboutirent pas. On se demanda même si le meurtrier n'était pas fait justice en se suicidant, quand un employé des contributions indiqua, M. Emile Lemant, qui avait offert spontanément à la justice, un cadavre coupable, couché dans un fossé, dépendant de la propriété de M. Lebrat, le corps couvert en partie par un tas de bois.

Wattene avait été ses sœurs, qui furent toujours les dernières mots de l'année, et il était réfugié dans la nuit après avoir commis son crime.

M. Lemant saisit courageusement l'assassin par le bras ; puis, le voyant disposé à opposer la résistance, appela à son aide quelques personnes qui lui prêtèrent main forte pour le conduire en lieu sûr.

Le soir même, l'assassin était conduit à la prison de Valenciennes, où il attendit sa comparution devant le tribunal de Douai. Les aveux de l'accusé permirent de reconstituer la scène du crime.

Ouvrier laborieux et habile, mais d'un caractère égoïste, Wattene avait été contraint de quitter son domicile de Valenciennes pour aller travailler à Lille, emmenant avec lui les enfants qu'il avait eus d'un premier mariage avec Véronique Godelle. Cette dernière, qui était restée à Valenciennes, et d'après les bruits qui coururent alors, ses brutalités n'auraient pas été étrangères à cette fin prématurée.

De Lille, il avait, à diverses reprises, insisté pour être ramené à Valenciennes, mais on ne lui avait rien fait. Il avait même écrit à son mari, pour lui signaler son refus de partir, mais cette lettre n'avait été ni envoyée, ni même lue.

Complètement désemparé, elle faisait faire sa correspondance par un certain public. Elle lui dit, quand la lettre fut partie :

« J'ai fait de la lettre que j'ai écrite, j'aurais mieux aimé la nuit enfoncer ma porte et m'assommer ».

Cette appréhension n'était que trop fondée. Elle fut tuée par la lettre que Wattene quitta Lille et se rendit à Valenciennes.

« J'avais écrit un couplet, quelques jours auparavant, qui assista à la mort de Wattene l'intention de m'en servir, et je m'étais refusé à venir avec moi. »

Il trouva, en fait, de préparer une panade pour son jeune enfant. Elle se baissa pour ramasser le poêle. Il la frappa d'un bord par derrière et à la tête. Elle tomba. Il la frappa de nouveau avec acharnement. Quand son corps fut étendu, il lui donna quatre coups de couteau : l'un d'eux avait atteint l'artère carotide et déterminé une hémorragie qui amena la mort.

Wattene jeta le cadavre étendu en travers la porte et prit la fuite dans les champs.

Les débats, qui occupèrent toute l'après-midi du 8 mai 1905, tendirent à démontrer que le meurtrier avait agi sous l'influence de la jalousie ; il bénéficia en conséquence des circonstances atténuantes et fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Nouvelles de Partout

La commission sénatoriale chargée de régler le régime de travail des agents des télégraphes, chauffeurs et agents des trains, a entendu M. Barthou, qui a demandé à la commission de se constituer avec M. Caillaux, ministre des Travaux publics.

La commission de réforme judiciaire, après avoir entendu le rapport de son rapporteur, a projeté de loi concernant la réhabilitation des laillés, qui lui revient du Sénat.

La commission, qui présidait aujourd'hui M. Chastenet, vice-président, a entendu, le 15, vendredi, pour entendre le garde des sceaux sur le projet d'amnistie.

Un nommé Paul Richardot, âgé de quarante-neuf ans, domestique à la ferme des Beauvais, commune de Fontenay, a été arrêté comme étant l'auteur d'un cambriolage, commis en octobre 1904, au préjudice de M. Bouillier, hôte d'industrie à Joigny. Voulu épouser sa patronne, il lui fit voir la somme dérobée et lui en fit connaître la provenance.

Pardine ! — Seulement, comme je savais que vous arriveriez aujourd'hui et que j'avais peur que monsieur et madame se missent de suite en route pour venir chercher votre fille, je leur ai dit d'attendre un peu plus longtemps, ce que je leur enverrai après votre arrivée.

— C'est très bien !

— Et puis, je n'ai pas voulu prendre la responsabilité de leur laisser voir leur pauvre enfant dans cet état.

Loriot commanda alors au cocher de retourner sur ses pas.

Il voulut aller de suite à St-Henri pour voir Octavie et savoir si les Routin avaient été pris.

— C'est très bien !

— Et puis, je n'ai pas voulu prendre la responsabilité de leur laisser voir leur pauvre enfant dans cet état.

Loriot commanda alors au cocher de retourner sur ses pas.

Il voulut aller de suite à St-Henri pour voir Octavie et savoir si les Routin avaient été pris.

— C'est très bien !

— Et puis, je n'ai pas voulu prendre la responsabilité de leur laisser voir leur pauvre enfant dans cet état.

Loriot commanda alors au cocher de retourner sur ses pas.

Il voulut aller de suite à St-Henri pour voir Octavie et savoir si les Routin avaient été pris.

— C'est très bien !

— Et puis, je n'ai pas voulu prendre la responsabilité de leur laisser voir leur pauvre enfant dans cet état.

Loriot commanda alors au cocher de retourner sur ses pas.

Il voulut aller de suite à St-Henri pour voir Octavie et savoir si les Routin avaient été pris.

— C'est très bien !

— Et puis, je n'ai pas voulu prendre la responsabilité de leur laisser voir leur pauvre enfant dans cet état.

Loriot commanda alors au cocher de retourner sur ses pas.

Il voulut aller de suite à St-Henri pour voir Octavie et savoir si les Routin avaient été pris.

Notre nouveau feuilleton

Dramatique, Local, Inédit

Le Satyre de Wagnonville

PAR OSCAR METENIER
PARAITRA PROCHAINEMENT

UN ENFANT

écrasé par un car

A LILLE

SOUS LES YEUX DE SES DEUX PETITS FRERES, UN BAMBIN DE 4 ANS 1/2 EST FRAPPE PAR UN TRAMWAY ET ROULE SOUS LES ROUES QUI LE MUTILE ET AFFREUSEMENT

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.

Disons de suite que les circonstances exactes dans lesquelles s'est produit l'accident ne sont pas complètement établies, plusieurs témoins n'ayant pas encore été entendus par M. Delattre, commissaire du 8e arrondissement, chargé de l'enquête.

Mardi vers une heure dix, les trois enfants de M. Chaffoutreau, homme de peine au chemin de fer, demeurant rue de Bay, 1, âgés de 1/2, 3 ans et 4 ans, qui se trouvaient dans leur domicile pour se rendre, selon leur habitude, à l'école libre Saint-Louis, situés rue du Long-Pot. Seul le petit victime, André Philibert fréquentant l'école maternelle de la rue Broca, les trois autres, suivant la détermination de M. Bickel, marchand de beurre, sont restés à la maison.

Un accident mortel, qui vient de plonger dans une profonde tristesse une honnête famille de travailleurs, est survenu dans l'après-midi de mardi à la rampe du Mont-de-Terre, près du Pont dit de Valenciennes, devant les habitants du quartier du Mont-de-Terre une très vive émotion.

Un bambin de 4 ans 1/2 a trouvé une mort horrible sous les roues de l'un de nos tramways.